

SERVICE DES LOISIRS

du 28 décembre 19 au 4 janvier 20

REVEILLON A MENTON





Située à l'extrême sud-est de la France, près de la frontière italienne, **Menton** est à la fois une ville jardin, une ville marine et une station balnéaire.

Son ensoleillement exceptionnel et son climat quasi subtropical favorisent la culture des orangers, citronniers, palmiers, mimosas et l'extraction d'huiles essentielles rares. Ses nombreux jardins créés avec talent sont un réel ravissement et vous feront rêver. La vieille ville mérite votre détour avec ses belles façades anciennes, vous retrouverez l'ambiance et le charme d'antan.

Les **illuminations et animations des Fêtes de fin d'année à Menton** sont un événement à ne pas manquer!

Chaque premier week-end de décembre **la ville du soleil et du citron** se métamorphose et la magie opère ...

Programme

Voyage aller & retour en car grand confort par le tunnel du Mont-Blanc – Aoste Turin – Savonna et Menton.

Repas de midi au restaurant en cours de route.

Séjour en demi-pension avec petit-déjeuner buffet et souper (vin en carafe et café inclus) + le repas de midi à l'hôtel le 1^{er} janvier (vin en carafe et café inclus). Soirée du Réveillon à l'hôtel avec dîner de Gala et animation









Votre hôtel: Le Royal Westminster 3* à Menton

A deux pas de l'Italie, votre hôtel 3* de caractère est idéalement placé en **bord de mer**. Ce magnifique palace au style Belle Epoque du 19^{ème} siècle avec sa splendide façade est le lieu rêvé pour passer un agréable séjour à Menton. Il vous séduira par son cadre somptueux en plein cœur d'un parc arboré, entre mer et rues piétonnes.

L'hôtel vient d'être ré-inauguré, après une rénovation totale à hauteur de 6 millions d'euros. Venez redécouvrir cet établissement Belle Epoque de grand caractère. La nouvelle équipe de Direction, le nouveau chef vous proposent un réveillon inoubliable avec des menus de belle qualité.

Un accompagnant AVIVO sera sur place pour vous proposer différentes visites et excursions en bus ou en train sur la Côte d'Azur : de Menton à Nice en passant par Eze, Monaco, Cap d'Ail, sans oublier l'Italie voisine.

Prix AVIVO comprenant

- le transport en autocar 4* tout confort
- les repas de midi avec boissons à l'aller & au retour
- le pot d'accueil
- le logement pour 7 nuits en hôtel 3* à Menton, en demi-pension avec boissons : petit-déjeuner buffet et repas du soir - vin en carafe & café compris
- le repas de midi à l'hôtel le 1^{er} janvier vin en carafe et café compris
- les animations en soirée
- la soirée de Réveillon avec dîner de gala & animation
- la taxe de séjour
- 2 excursions avec votre autocar
- un accompagnant AVIVO durant tout le séjour

Membre AVIVO	1'540
Non membre	1'640
Supplément single	390
Supplément « vue mer »	180

CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions

Veuillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.

<u>Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.</u>

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

Les frais du voyage pourront être remboursés si :

- 1) Vous avez souscris à l'assurance annulation.
- 2) Vous êtes en possession du livret ETI.
- 3) Vous avez souscris une assurance similaire.

Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:

Dès le 30 ^{eme} jour	avant le départ	50 % du prix du voyage
Dès le 20 ^{ème} jour	avant le départ	100 % du prix du voyage
En cas de non présentation au départ		100 % du prix du voyage

Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

3 - Assistance et rapatriement

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

4 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

5 - Assurances

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.